

## REUNION DU 16 Février 2016 - Rue Magis Collège Saint-Louis

**Présent(e)s** : Charles Bougard, Monique Brichard, Jean-Claude Coumans, Ava Curcirc, Yves Demeuse, Olivier Dheur, Anne-Marie Esquenet, Serge Floëge, Raymond Gasquard, Viviane Gilet, René-Marc Grayet, Dominique Hansen, Bénédicte Hoen, Lillo Iacono, Thérèse Jamin, Georges Libière, Georges Massez, Françoise Maçon, Anne-Marie Meunier, Vincent Philippart, Lou Pipers, Nestor Streel, Maria Pia Urago, Régine Van Gyseghem, Anne-Marie Veithen, Marie-Louise Verlaine.

**Invités** : Monsieur Michel FIRKET, premier échevin, échevin des finances et de la politique immobilière, mobilité, tourisme et patrimoine, ville de Liège, et Marie-Claire Shmitz, conseillère en mobilité douce, ville de Liège.

**Excusé(e)s** : Anne Dumez, Joseph Fléron, Murielle Geurts.

**Animation** : Olivier Dheur, président.

**Rédaction** : Lou Pipers - sous-réserve de remarques des invités.

---

1. **Approbation de l'ordre du jour**

\*\*\* L'ordre du jour est approuvé.

2. **Nos invités :**

**Nous accueillons Monsieur Michel Firket, 1<sup>er</sup> Echevin, Echevin des Finances, du Tourisme et de la Mobilité**

**Le Tram** : il sera construit, fin 2019, début 2020 ; 12 km, 500 millions de la Région Wallonne, dans la vallée, de Sclessin à Coronmeuse, en passant le Pont Atlas, à Droixhe, où se trouvera la nouvelle Foire Internationale de Liège. Cela restera un partenariat Public pour l'exploitation, et Privé pour la conception, la construction, le financement et la maintenance.

Un mot sur L'I.C.N., l'Institut des Comptes Nationaux (<http://www.inr-icn.fgov.be>) : est fédéral et vérifie les comptes européens. Voir site : « L'Institut des Comptes nationaux (ICN) a été créé par la loi du 21 décembre 1994, Titre VIII, portant des dispositions sociales et diverses, en vue de la réforme de l'appareil de statistiques et de prévisions économiques du gouvernement fédéral et modifié par la [loi du 8 mars 2009 \(publié le 30 avril 2009\)](#) et par la [loi du 28 février 2014 \(publié le 4 avril 2014\)](#). L'Institut associe trois institutions désignées par la loi : l'Institut National de Statistique, la Banque Nationale de Belgique et le Bureau fédéral du Plan. Avec la collaboration de ces trois institutions mais sous sa responsabilité propre, l'Institut est chargé d'établir les statistiques, analyses et prévisions économiques.

L'Initiative européenne pour la croissance, approuvée par le Conseil européen de décembre 2003, stipule qu'il convient d'encourager les formes de partenariats public-privé (PPP), particulièrement lorsqu'elles présentent un fort potentiel de croissance et d'emploi.

Le Conseil de l'ICN a décidé, le 30 juin 2005, de constituer un comité d'accompagnement qui examine chaque demande d'avis dans le cadre de la réglementation du SEC. Sur base de l'analyse du comité, composé d'experts de la Banque Nationale, le président du Conseil de l'ICN adresse un avis écrit à l'initiateur du projet.

Si le comité est dans l'impossibilité de se prononcer parce que le projet proposé ne peut être confronté (de manière univoque) à la réglementation en vigueur, le projet (éventuellement accompagné d'une analyse provisoire du comité) est soumis à l'autorité européenne, c'est-à-dire à Eurostat – l'autorité de statistique de l'Union européenne - pour obtenir son assistance dans l'interprétation de cette réglementation. »

Maintenant, c'est Eurostat qui décide : Eurostat est l'organisme européen de surveillance des normes comptables publiques <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/home> - <http://ec.europa.eu/eurostat/about/overview>; il a émis un avis négatif, justifiant un risque d'aggravation de l'endettement public.

Le gouvernement, lui, dit qu'Eurostat se trompe, qu'il est trop rigoriste. Inscrire dans le budget de la période du chantier, les dépenses 2016 2017 2018 et 2019. La première perspective était qu'on ne payait que quand le tram était en fonction. Maintenant, c'est en 27 ans. La rigueur d'Eurostat est dangereuse pour toutes les communes.

Le tram se fera, et le gouvernement wallon s'est engagé sur 4 à 5 ans d'exercice budgétaire, en espérant qu'Eurostat change bientôt d'avis.

D'autres pays européens sont ennuyés (à Anvers en Belgique, par exemple, c'est la même situation).

Prévisions actuelles : 375 millions d'euros, et 55 millions pour travaux hors figuration assumés par la Région Wallonne ; la ville emprunte, puis elle remboursera 3 millions par an à la Région Wallonne, durant 20 ans.

Michel Firket nous amène ensuite sur le parcours du tram, en citant les bâtiments importants et les rénovations : le Centre International d'Art et de Culture (CIAC ex MAMAC) est terminé (Musée La Boverie); la passerelle à la Boverie devrait être terminée fin Mars ; la Tour des Finances, début mai ; la rue Féronstrée sera piétonne ; le réseau BUS sera revu en fonction du tram ; Place St Lambert il n'y aura que le tram.

Autres projets, remarques :

. Le parking place Cockeril répond à un besoin, notamment pour le théâtre de Liège ; il sera enterré (le parking...), afin que les voitures soient en minorité en surface ; il y aura des espaces verts et du piétonnier (Greish).

Le projet Mercedes (près du Pont des Venues (12.000 m<sup>2</sup>) est en route.

L'espace St André, voué aux expos et manifestations, sera rénové par la Ville et la Province.

. Le Musée Curtius n'a pas la fréquentation qu'il mérite.

. L'ancienne Innovation, en Féronstrée, fera l'objet d'une rénovation privée (bureaux, parking, commerces) ;

. Le bâtiment de l'administration communale sera rénové (plus ou moins 30 millions : Rég. Wallonne, Fédér et Ville) : il sera occupé aussi par le CPAS, qui quittera la place St Jacques (le bâtiment sera vendu).

. La rue du Parc : sera pacifiée, mise dans l'autre sens ; région wallonne (attente de finances)

. Le Pont Albert : 3 bandes vers quai de la Boverie

. Bavière : ça piétine, mais on sait que les Chiroux nouvelle formule y sera.

Notre échevin nous répond (sous réserve de ses remarques):

\*Q. concernant les transports en commun, de leurs retards et des liaisons pas toujours faciles.

M. F. : Depuis la fin des travaux des quais, c'est un peu moins lourd ; mais bien vrai que le transport a un regain d'intérêt, ce qui justifie la nécessité de tram.

\*Q. Les trams en panne ; même si le tram est le transport idéal, cela peut bloquer longtemps le trafic...

M.F. : Le Réseau Express Liégeois, on y travaille aussi ; ça viendra, plus tard...

\*Q. sur les parkings de dissuasions (ou persuasions)

M.F. : On pourrait appeler cela « parking d'accueil » ou « parking relais » ; ils doivent être sécurisés et attractifs.

Les parkings prévus sont toujours d'actualité, il y a juste un doute quant à celui du Pont des Modeleurs.

\*Q. : Le coût du trajet train Guillemins-Herstal coûte bien plus cher que le bus...

M.F. : If faudrait poser la question à Mme Galant.

\*Q. : Ah, les quais, le quai de la Boverie et son trafic, et le trafic des camions... dégâts aux façades, saleté, bruit..., trottoirs dangereux, éclairage en panne, ....et le revenu cadastral est aussi coûteux qu'à Beaufays... impression d'abandon (il y avait des arbres, à l'achat de l'appartement, il y a 20 ans...).

Il y a aussi des mini-trottoirs, le long de la dérivation ; ne pourrait-on les élargir et rétrécir la chaussée aux véhicules ?-

M.F. : Le quai de la dérivation est un vrai problème ; la future liaison CHB (la Région Wallonne doit budgétiser ces travaux... dans ... 3 ou 4 ans.. ?) devrait permettre d'éviter le passage des camions et voitures ; il faut faire quelque chose ; il y a aussi les voies fluviales.

M.F. va ré-insister.

Les quais de la Dérivation ont toujours été un problème.

\*Q. : Et pacifier comme au quai Mativa ou du Roi Albert ? Une bande de circulation, et sans camion, donne un bon résultat. Les camions transportant du mazout seraient interdits dans le tunnel de Cointe... ?

M.F. : va voir quelles sont les contraintes légales ; voir aussi quels panneaux s'y trouvent.

\*Q : Et dans le Parc de la Boverie, quel accès aux voitures ? Et comment faire respecter le calme dans ce Parc ? A une personne s'en inquiétant, la Police aurait répondu qu'elle pouvait mettre un avis, mais pas de contre-danse... : ce qui est possible, par contre pour les propriétaires ne ramassant pas les crottes de leurs chiens...

M.F. : Il y a une belle large entrée dans le Parc, puis le chemin rétrécit, et à certains endroits s'élargira ; des voitures, il y en aura jusqu'à l'Union Nautique, qui sera d'ailleurs de meilleure qualité. Il avait insisté pour que le Pont Hennebique reste ouvert ; il ne l'es pas, et sa fermeture entraîne la traversée du Parc par les voitures.

Le Parc doit être exempt de voitures ; il faut des panneaux clairs et que la Police fasse respecter ceux-ci. Il faut des policiers de façon constante, une bonne signalétique ; il y aura un dépose-minute pour les cars ; le parking principal sera à la Médiacité.

\*Q : Concernant les nouveaux trajets de bus ?

M.F. : c'est toujours en réflexion, pas encore publique.

\*Q. : Rue de l'Usine, il y a des boîtes et câbles électriques dans un état... très inquiétant, dangereux même. Les gens de la rue de l'Usine ont reçu un courrier leur disant qu'ils doivent régler le problème électrique. La rue de l'Usine est une rue privée ; voir quoi faire en copropriété ?

M.F. : Cela doit être une décision de copropriété ; ou alors, écrire au Bourgmestre, en demandant si c'est possible de rendre cette rue publique...

M.F.

Le REL entre dans le projet « ANGELIC » (RER à Anvers, Gent, Liège, Charleroi).  
<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Belgique/article/detail/2703721/2016/05/13/Les-analyses-autour-des-RER-regionaux-transmises-au-ministre-de-la-Mobilite.dhtml>

Qui cherche synergie avec le TEC et SRWT. A l'horizon 2030 ; 5 périodes de 3 ans ; priorité sur ligne droite. Ce serait les lignes 125 A (Seraing) 40 (Maastricht), 37 (Verviers), 36 A (Kimkempois). Il y aurait des arrêts à Vivegnis, Coronmeuse, Jupille, Amercoeur, Vennes, et des parking relais.

\*Q sur l'installation d'autre horodateurs :

M.F. : Oui, il y aura beaucoup plus d'horodateurs, rue Libotte, rue Grétry, ... et aussi 15 à 20 % de parkings riverains, avec gratuité sur les places liées aux horodateurs. Il y aura une grande progression du système d'organisation (privé ?) et de contrôle du stationnement, contrôle fait actuellement par les agents communaux. Le parking quai Churchill fait partie de ce projet, mais il faut lancer la procédure marché public pour les horodateurs ( 2016? 2017?).

Nos invités :

**Marie-Claire Shmits, Madame Vélo de la Ville de Liège, nous présente le plan Walcy, Et la philosophie cyclable de la Ville de Liège, puis plus particulièrement les projets pour le Longdoz.**

Wallonie cyclable : 6 itinéraires, 4 jonctions, 35 km.

Augmentation du nombre de vélos mis en location (1000 via Provélo), et vélos électriques mis gratuitement en test proposés aux liégeois candidats.

Dans le quartier : réseau structurant : Pont Albert, Pont des Vennes, Passerelle Guillemins.

Les Ponts Kennedy et du Longdoz : c'est aussi la Région Wallonne.

Le quartier sera pacifié (30 Km/h) avec 14 portes d'entrée, et meilleure visibilité des S.U.L. (Sens Unique Limité), des trottoirs traversant.

Financé par Walcy 2015, le marché est adjudgé à partir de l'automne 2016 ou au printemps 2017. Coût : 600.000 euros ; et deux itinéraires structurants qui se croisent.

La difficulté reste dans la rue Grétry, il n'y a pas d'aménagement convainquant.

Attention : un trottoir traversant reste prioritaire au piéton ; un abaissement de bordure sera aménagé pour le cycliste.

La place Henriette Brenu sera agrémentée d'une pompe à vélo.

\*Q : Serait-il possible d'appliquer du marquage au sol pour certains passages piétons (non encore marqués) : rues Douffet, Robertson, et en général toutes les rues qui aboutissent au quai Orban et du Longdoz, les rues ayant un croisement avec les quais de la dérivation.

\*Q : Les cyclistes ne roulent pas sur les quais en général, c'est beaucoup trop dangereux ; la sécurité aux portes d'entrée via les quais est principalement utile pour les piétons.

Ce fut une réunion où nos invités étaient bien à l'écoute. Nous étions prêts à poursuivre..., mais l'horloge nous indiquait 22 h ; il était temps de ranger nos affaires et de permettre le repos à M. Demarche, ... et à nous aussi, d'ailleurs.

Un grand Merci à notre Echevin Monsieur Firket, et à notre Madame Vélo Madame Schmitz, qui nous fera parvenir le power point présenté ce jour-là et qui vous sera envoyé si vous en faites la demande.

### **3. Communications et Divers : n'ont pas été abordés**

-----Fin

Rue Grétry 2a/121 • 4020 Liège • Tél. 04 341 14 10 • Gsm 0485741613

[quartier.longdozboverie@gmail.com](mailto:quartier.longdozboverie@gmail.com) [dheur.olivier@gmx.com](mailto:dheur.olivier@gmx.com)

[monquartierlelongdoz.net](http://monquartierlelongdoz.net)



Michel Firket et Marie-Claire Schmitz sont venus nous parler de mobilité ce 16 février 2016.